

A ce moment-là, les universités étaient très dépendantes de leurs propres régions, elles desservaient des collectivités régionales et leurs intérêts comme leur recrutement se limitaient à ces collectivités.

Au cours de la seconde guerre mondiale, cette Association des universités et des collèges assura la liaison entre le gouvernement fédéral et les universités, en vue de servir notre but commun en temps de guerre. Il est juste de dire que la contribution de nos universités pendant cette période a été beaucoup plus importante par suite de l'existence de cet organisme et du fait qu'il a réussi à maintenir la liaison avec le gouvernement fédéral.

Deux modifications ont été apportées à l'organisation de cette association, l'une en 1956 et l'autre en 1959; je ne vais pas vous ennuyer en vous les exposant. Je dois cependant vous dire que nous avons recherché, par ces deux modifications, à trouver un genre d'organisation plus efficace pour servir les buts et les responsabilités changeants que les universités allaient voir.

Tout d'abord, la Fondation des Universités canadiennes fut créée, l'un de ses objets était de répartir les subventions fédérales qui étaient alors accordées aux universités du Canada. Le second but des universités, qui a évolué avec les besoins, était celui d'assurer une large gamme de services à plusieurs universités du pays par suite des demandes pressantes dont elles étaient l'objet, demandes tendant à les faire s'agrandir très rapidement pour pouvoir admettre un beaucoup plus grand nombre d'étudiants et offrir une bien plus grande variété de cours; pour développer largement les travaux de spécialisation dans les universités canadiennes, pour éviter que nos étudiants ne s'en aillent pas aux États-Unis et dans d'autres pays pour faire leurs études de spécialisation et ne demeurent dans ces pays par la suite.

L'autre objet important, et qui a pris de plus en plus d'importance ces dernières années, est évidemment de contribuer autant que possible à ce que les universités considèrent être leur responsabilité internationale, de contribuer autant que possible à améliorer l'enseignement dans les pays du tiers-monde. Cela est devenu une partie très importante de travail de cet organisme. Les gouvernements étrangers, qui veulent savoir ce que les universités canadiennes peuvent faire pour eux, ne peuvent venir consulter chacune des universités du pays sans gaspillage de temps et d'efforts tandis qu'ils peuvent s'adresser à cette association nationale et obtenir très rapidement les renseignements voulus.

Ce sont là les objectifs changeants et les responsabilités accrues pour lesquels nous voulons une meilleure organisation capable de répondre aux besoins de toutes les universités et de tous les collèges des diverses provinces.

Je pourrais dire ici, à l'appui de cela, que l'enseignement supérieur est devenu dans ce pays, comme dans tout autre pays, une chose extraordinairement complexe. Au cours des 40 ans pendant lesquels j'y ai participé, il s'est transformé de fond en comble. Du fait que le travail d'administration des universités croît également en volume, il est aussi maintenant extrêmement compliqué.

Chaque université a des difficultés qui la confondent et auxquelles il lui faut trouver des solutions. Chacune a constaté de plus en plus que les autres universités ont les mêmes difficultés, et il est donc tout indiqué d'améliorer une association commune qui se chargera d'étudier certaines questions et desservira chaque université et chaque collège dans toutes les provinces comme il leur serait pratiquement impossible de le faire par leurs propres moyens.

Dans ce but nous avons créé et développé assez rapidement au cours de ces dernières années un secrétariat qui est établi à Ottawa et qui est très actif dans les domaines de la recherche et du développement de l'information, ce qui est utile à toutes les universités.